

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 janvier 2025

Convocation du 9 janvier 2025
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 16

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 16 janvier 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de janvier à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX.

Absents excusés : Mr Marc BERARDI donne pouvoir à Jean-Pierre BEAUDOIN
Mr Thierry LE MARREC
Mme Anita MAUXION

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 09/01/2025
Affichage : 16/01/2025

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

OBJET : RENEUVELLEMENT DES CONTRATS DE LOCATION DES COPIEURS MAIRIE ET ECOLE

Madame le Maire présente la proposition de renouvellement du photocopieur KM BHC250i de la mairie, par un équipement neuf multifonctions couleur KM BHC251i de toute dernière génération ainsi que le renouvellement du photocopieur de l'école KM BHC308, soit par l'ancien photocopieur de la mairie, soit par un équipement neuf.

	Location + forfait pages noires et couleurs	Pages supplémentaires	
		Noir et blanc	Couleur
Budget actuel : copieur mairie rdc + solution DRIIVE + copieur école	485 € HT / mois	0.004331 € HT	0.03937 € HT
Proposition n°1 Budget proposé : copieur mairie rdc + solution DRIIVE + copieur école <i>neuf</i>	445.80 € HT /mois	0.0040 € HT	0.035 € HT
Proposition n°2 Budget proposé : copieur mairie rdc + solution DRIIVE + copieur école <i>avec reprise matériel mairie</i>	351.00 HT / mois	0.0040 € HT	0.035 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal valide la proposition n°2.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET

